



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/517
12 décembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

426ème séance plénière
PC Journal No 426, point 9 de l'ordre du jour

DECISION No 517
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN
BOSNIE-HERZEGOVINE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 31 décembre 2003.